



SECTION



BAS-RHIN

Section du Bas-Rhin
Direction Régionale des Finances Publiques

Téléphone : 03 88 56 55 60
fo.drfin67@dgfip.finances.gouv.fr

SITE WEB LOCAL: <http://fo-dgfip-sd.fr/067/>

1ère organisation syndicale dans le Bas-Rhin

Compte rendu de la Formation spécialisée (FS) du CSAL (ex-CHSCT) du 20 mars 2024

Retrouvez la **déclaration liminaire FO** DGFIP 67, portant sur des sujets nationaux et locaux, sur notre [site web local](#).

Concernant le 10 mai, il n'y aura pas d'évolution. Cependant, le Directeur a répété qu'il n'y aurait qu'un accueil téléphonique et mail. **FO** est intervenu aussitôt pour rappeler qu'il n'avait évoqué jusque là que les réponses téléphoniques ! Nous ne pouvons évidemment que regretter ce changement ! Des consignes vont être transmises aux chefs de service.

Concernant une tentative de suicide dans le département, la Direction a reconnu l'information tardive des membres de la FS mais nous a dit avoir géré la situation immédiatement pour l'ensemble des agents du service. Les élus de la FS vont diligenter une enquête pour être certains qu'il n'y avait aucun motif professionnel.

[Approbation des PV des 10/07/23 et 05/09/23](#) : RAS

[Point sur les futures installations des services dans le bâtiment République](#)

Pour les généralités, nous vous renvoyons à [notre compte rendu de la réunion du 9 janvier](#).

En réponse à notre liminaire, le Directeur a indiqué qu'il y avait encore eu des correctifs la semaine dernière. Il a rappelé également qu'il y avait eu des discussions avec les équipes.

Au vu des plans, on peut parler de grand chamboulement...

FO a rappelé ses demandes évoquées en liminaire afin de **pouvoir évaluer les modifications des conditions de travail** : connaissance du nombre d'agents pour chaque bureau afin de déterminer le nombre de m² pour chaque agent, l'ancienne situation des services (bureaux, m², etc) pour la comparer avec le projet de la Direction, création d'un groupe de travail spécifique pour aller au fond du sujet.

Le Directeur va convoquer un GT et nous fournir les informations demandées !

Toujours en réponse à la liminaire de **FO**, le Directeur a précisé que des budgets spécifiques vont être demandés à la Centrale mais que tout (peinture, sols, nouveaux mobiliers) ne pourra pas être financé et réalisé avant tous les déménagements.

Les élus **FO** ont malheureusement constaté qu'encore une fois l'État demande des efforts aux agents mais sans donner tous les moyens en amont. Le Directeur nous a répondu qu'il demanderait bien des crédits pour l'ensemble des travaux mais qu'il n'est pas forcément optimiste compte tenu du contexte budgétaire. Il a aussi indiqué que le déménagement du **SIE** ne se fera que si des crédits sont débloqués. Cela vaut aussi pour le **35 Vosges** qui accueillera les trésoreries des **HUS**, du **SDEA** et le **SGC Strasbourg et Eurométropole**.

Pour **FO**, compte tenu des économies qui vont être réalisées en loyers, la moindre des choses est d'avoir les crédits pour maintenir les conditions de travail de l'ensemble des collègues impactés.

Question **FO** : la Direction a-t-elle déterminé une surface plancher par agent ? Non, d'après elle.

FO a souligné qu'il y aurait 62 agents supplémentaires sur le site République qui s'ajoutent aux 325 actuels soit presque **20 % d'agents supplémentaires...**

Encore en réponse à notre liminaire, le Directeur a indiqué qu'il y aurait des **espaces vélos supplémentaires à République et au 35 Vosges.**

Question **FO** : Des espaces détente/convivialité supplémentaires sont-ils prévus ? Sujet pas étudié pour l'instant mais il y a une demande du Directeur en ce sens.

Question **FO** : Une réflexion a-t-elle été menée sur l'accès à la cantine avec 140 personnes en plus sur les 2 sites ? Réponse : Un projet de rénovation du restaurant administratif est en réflexion avec notamment un souhait d'augmenter le nombre de places. A suivre.

Rappel : des armoires seront installées dans les couloirs pour ne pas encombrer les bureaux.

Un outil de réservation des salles, dont le nombre augmente, va être mis en place.

Au niveau du calendrier, le service Rémunérations va être réinstallé fin mars ; En avril, il s'agit du Centre de Contact, de la DSPL, et de la DRH. Le calendrier s'étend jusqu'à octobre 2025.

Suite à une question de **FO** sur les déménagements concernant la DOE, nous avons appris que le **CGF** va s'accroître de 8 agents.

[Note d'orientation ministérielle 2024](#)

6 axes : assurer la sécurité des agents et les accompagner lors d'événements graves, renforcer l'efficacité de recueil des risques professionnels, améliorer les conditions de travail et agir sur l'organisation du travail pour prévenir les risques professionnels et donner du sens au travail, prévenir les risques de désinsertion professionnelles et accompagner les agents en fin de carrière, développement de la culture de prévention des risques par une politique de formation et d'information, maîtriser le risque amiante.

En lien avec le 4^{ème} axe, **FO** est intervenu sur :

- Les agents en situation de **handicap** pour une meilleure prise en compte de leur situation de santé, en particulier quand elle se dégrade, notamment en lien avec la charge de travail qui leur est demandée. Encore une fois, la DG doit se donner les moyens de ses ambitions, quitte à prévoir un surnombre dans certains services.

- Les **aménagements de poste** notamment par du télétravail : Certains responsables n'hésitent pas à remettre en cause l'avis médical du médecin du travail... Pour **FO**, c'est intolérable car aucun agent DGFIP, quel que soit son grade, n'a fait d'études de médecine ! Le Directeur a répondu qu'il y avait un sujet de mise en cohérence entre l'avis médical et la capacité de l'agent à télétravailler. La direction regardera chaque cas. La RH va plus formaliser les choses avec les chefs de service.

[Point budgétaire](#)

Bilan 2023 : Sur le budget formation, il reste 0 € ! Sur le budget local, le solde est de 10,56 € !

Budget local 2024 (hors formation) :

Voir notre déclaration liminaire.

Achats validés : sièges spécifiques et bureaux réglables, repose-pieds, lampes de bureau, sac à dos, 1 rollermouse, lits d'appoints en cas de malaise, stores, logiciel de correction, recharge trousse secours.

FO s'est assuré qu'il y avait encore un stock de panneaux acoustiques, car avec la densification des locaux, cela risque de servir...

Les **élus FO** ont été les seuls à proposer des **idées nouvelles de dépenses** :

- Création de **salles de repos/sieste**. Le Directeur trouve l'idée excellente. A suivre donc.



- Au moins 1 **bureau réglable** par service à disposition des agents pour permettre de travailler debout un moment dans la journée. Le Directeur a trouvé l'idée bonne, voire il souhaite étudier la possibilité de doter les agents qui le désirent d'un tel bureau, notamment dans le cadre des réaménagements.
- **Locaux vélos supplémentaires au 25 et 35 Vosges**. Plutôt pour 2025 d'après la Direction.
- **Variateurs électriques/luminaires** : il faut refaire tout le câblage. La solution est de décaler les dalles led ou les bureaux. Devis possible par un électricien mais au cas par cas. FO a demandé un devis type afin d'avoir une idée du coût moyen. A Saverne, par exemple, une solution aurait été trouvée. Pour l'avenir, il faudrait prévoir le variateur avant la réinstallation d'agents...
- **Porte-documents glissants** à poser sur les bureaux pour les agents manipulant du papier pour l'exercice de la mission. Le médecin du travail a confirmé l'intérêt et le Directeur souhaite un recensement et la possibilité pour les agents de tester ce matériel avant de l'adopter ou pas.

Budget formations 2024 :

Un gendarme, formateur bénévole, interviendra sur la gestion des incivilités. Les huissiers sont prioritaires pour cette formation auxquels s'ajouteront quelques collègues pour compléter la formation. Les formations obligatoires (plan national) et habituelles sont proposées. Les formations Prévention et gestion des risques canins et Gestion des risques routiers - cyclistes seront à nouveau proposées.

Accidents de service

Les nouveaux accidents depuis la dernière FS ont été vus et discutés.

FO est intervenu sur le cas d'un collègue qui s'est blessé à la main et qui est allé à l'hôpital avec son véhicule personnel après avoir bien entamé sa journée de travail...

Nous sommes également intervenus sur une chute en raison de poussière au sol due à des travaux. La direction nous a répondu qu'il y avait eu un défaut de l'entreprise de nettoyage qui était mandatée pour un nettoyage quotidien et qui n'a pas effectué le travail.

Les élus **FO** ont demandé un rappel de la Direction à destination des agents et des encadrants : le bon réflexe est d'appeler le 15, ne pas laisser l'agent rentrer chez lui, ne pas le conduire à l'hôpital/médecin.

2 OS dont **FO** ont signalé une fiche d'accident manquante.

Fiches de signalement

38 fiches individuelles rédigées en 2023 + une fiche de signalement collective du SDEA (qui sera étudiée la prochaine fois puisque la Direction l'a oubliée).

Déjà 6 fiches au 14/02 !

Pour mémoire, 32 fiches en 2022, 18 en 2021, 25 en 2020, 23 en 2019, 19 en 2018, 21 en 2017.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes et se passent de commentaire...

Signal'Fip est la nouvelle application de saisie par les agents des fiches de signalement. N'hésitez pas ! Rien de neuf concernant les lettres de menace de Molsheim.

Intervention de **FO** concernant une fiche de signalement relative au conflit entre un agent et l'adjointe d'un service dont on a déjà beaucoup parlé en CHSCT puis en FS. Pour **FO**, avec les conditions de travail (très) dégradées dans la quasi-totalité des services, le **management sans ménagement** est encore moins tolérable.

En se basant sur une fiche du 08/01/24, les élus FO ont insisté sur la nécessité dans les courriers envoyés aux usagers de **soutenir de manière forte et sans faille l'agent victime**.

Registre santé et sécurité au travail

2 annotations en 2024 (éclairage local vélo Simonis et fils électriques sous un bureau)...aucune traité.

Calendrier prévisionnel des visites de sites

FO a demandé où en était la réinstallation du SIP de **Wissembourg**. Il y aura une réunion le 28 mars mais cela semble compliqué en termes de travaux de la part du propriétaire.

Outre Wissembourg, FO a proposé, au choix aux autres OS, le SDEA, Bischwiller, Simonis et Erstein. Le SDEA, **Simonis** ont été retenus et **Sélestat** ajouté.

Point d'information et évolution du DUERP

La saisie se fera dans Prev'action, nouvelle application. Les chefs de services seront formés.

Exercices d'évacuation

En 2023, 1 exercice par site domanial ou en location à usage exclusif de la DGFIP.

Les thématiques de QUESTIONS DIVERSES soulevées par les élus FO

- Eclairage parking **Molsheim** : le sujet n'a pas avancé...

- **PRIE** : **FO** a demandé que des mesures d'hygiène soient prévues et mises en oeuvre en raison de la non affectation des bureaux. La Direction a répondu que cela serait sûrement vu par l'entreprise chargée de mettre en place le « flex-office ».

- Sas à la **Trésorerie Amendes** : Nous avons demandé des explications techniques.

- **GMBI** : ironiquement, les élus **FO** sont revenus sur l'excellente nouvelle bonne idée de la DG de distribuer un formulaire durant la prochaine campagne GMBI...alors que cela avait été interdit l'année dernière...Le Directeur a répondu qu'il y avait un changement de position suite au retex et que le formulaire était cette fois-ci national.

Les élus FO interviennent quand vous nous faites remonter des problèmes !

Continuez et amplifiez ces remontées ! **Nous les porterons pour vous !**

Vos élus : José-Luis PEREIRA, Virginie BRACHET, Xavier RZEPKA, Frank KAUFFEISEN

FO Finances, FO DGFIP

A vos côtés, de votre côté



Section FO DGFIP 67

fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr

site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/

site national : www.fo-dgfip.fr/



BULLETIN D'ADHESION

à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP

NOM : PRENOM :

GRADE : Echelon : Indice :

AFFECTATION :

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE DGFIP**

Fait à : le
(signature)

→ **crédit d'impôt** sur la cotisation syndicale à hauteur de **66%** de son montant

Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25